



Recours pour prescription assurance après 2ans

Par maloute, le 09/08/2013 à 11:29

Puis-je faire ouvrir un dossier assurance sinistre.

Voici les faits : en 2010, mon fils a été victime d'un incendie criminel, le bâtiment ou était en hivernage son bateau a été détruit le bateau également , ce bateau était donné en location à une personne qui avait pris une assurance à la matmut. Depuis , chaque semaine nous appelions l'assurance et en retour on nous disait dossier en cours jusqu'au jour , moi je me suis déplacée et ma grande surprise le dossier était fermé .La mamut avait donné notre contrat à navimut et navimut aurait je dis aurais envoyé un courrier que nous, n'avons jamais reçu.

Depuis février nous nous avons avons répondu aux questions de navimut et encore par téléphone votre dossier est encours, votre dossier n'est pas enterré... et dans la semaine une lettre nous précisant aucun recours dossier archivé...